

Informations de base

2019/2786(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Produits biocides: inscrire le fromage en tant que substance active à l'annexe I

Complétant [2009/0076\(COD\)](#)

Subject

3.40.01 Industrie chimique, engrais, matières plastiques
3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)
4.60.08 Sécurité des produits et des services, responsabilité du fait du produit

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Portail de documentation

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2019)05867	08/08/2019	